Zeitschrift: Mobile : la revue d'éducation physique et de sport

Herausgeber: Office fédéral du sport ; Association suisse d'éducation physique à

l'école

Band: 1 (1999)

Heft: 6

Rubrik: OFSPO

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 23.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Faut-il repenser la promotion du sport en Suisse?

Le 38° Symposium de Macolin, intitulé «Faut-il repenser la promotion du sport en Suisse?», qui s'est déroulé du 19 au 21 septembre 1999, a réuni des représentants du sport de droit public (Confédération, cantons, communes), du sport de droit privé (Association olympique suisse, fédérations, clubs) et de diverses autres institutions. Son but: d'une part examiner des structures qui se sont progressivement développées au fil du temps et, d'autre part, développer de nouvelles perspectives pour la promotion du sport en Suisse. Urs Baumgartner et Max Stierlin, responsables de cette manifestation, ont bien voulu répondre aux questions de «mobile».

Eveline Nyffenegger

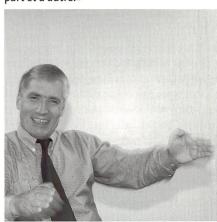
obile»: Pourquoi avoir choisi ce thème?

Urs Baumgartner: Nous voulions réfléchir aux bases légales actuellement en vigueur, qui datent de 1970 et 1972,
et avoir des arguments prêts pour les discussions qui auront lieu prochainement au
sujet des conséquences de la réforme de la
Constitution fédérale et du projet de la nouvelle péréquation financière. De plus, ce
sujet s'inscrit dans les affaires courantes
d'une commission ad hoc.

Comment les attentes de l'Etat en matière de sport ont-elles évolué?

Urs Baumgartner: Au départ, le but avoué était d'avoir des jeunes gens sains, aptes à faire de bons militaires. Puis est né le Mouvement Jeunesse + Sport, en 1972, en remplacement de l'Instruction préparatoire, mouvement qui a ouvert le sport public aux jeunes filles. Les attentes de l'Etat devenaient alors les suivantes: favoriser le développement de la jeunesse, ainsi que la santé et les apti-

Max Stierlin: «Le symposium a été une discussion ouverte, sans réflexes de défense de part et d'autre.»



tudes physiques de la population en général.

Max Stierlin: La notion de santé a, elle aussi, évolué avec le temps: elle a passé de l'idée de capacité de performance physique et d'absence de douleur à celle de bien-être physique, psychique et social.

Et comment définiriez-vous ces attentes aujourd'hui?

Max Stierlin: A l'avenir, le sport des aînés de même que le sport avec des groupes marginaux prendront toujours plus d'ampleur. L'intégration des migrants, qu'ils soient Suisses ou étrangers, est un grand défi. Le rôle du sport dans le travail social avec les jeunes est une nouvelle nécessité de même que le sport avec les handicapés. Ces nécessités peuvent déboucher sur de nouvelles formes de collaboration au niveau des communes, comme l'a démontré le professeur Chappelet. On ne peut tout simplement plus partir du principe que chaque forme de sport remplit d'emblée les attentes de l'Etat. Il faut de nouvelles stratégies comme celles qui ont été présentées par différents conférenciers lors du symposium.

Urs Baumgartner: «Nous avons trouvé de meilleurs arguments pour avoir les mêmes subventions.»



Les subventions fédérales vont-elles baisser?

Urs Baumgartner: La discussion de départ ne portait pas sur la nécessité de diminuer les subventions. Mais nous avons trouvé de meilleurs arguments pour avoir les mêmes subventions.

Max Stierlin: Il ressort du symposium que l'image que l'on se fait du sport est très différente, selon qu'on le regarde de l'intérieur ou de l'extérieur. Aussi devons-nous nous remettre en question si nous voulons obtenir un soutien de l'Etat. D'une part, il sera nécessaire de donner une information transparente sur l'affectation des subventions, leur finalité et leurs effets. D'autre part, nous ne pouvons pas revendiquer la solidarité de l'Etat si, vu de l'extérieur, elle est pratiquement inexistante entre les sports «riches» et les sports «pauvres»!

Quelles sont les remarques que vous inspire le symposium?

Urs Baumgartner: Pour la première fois, nous avons invité les représentants des communes. Notre souhait est de les avoir dorénavant comme partenaires. Nous avons aussi constaté que les participants voient le sport comme un tout: il n'y a pas de différence entre la pratique du sport de droit privé et celle du sport de droit public. Par ailleurs, ce qui nous a beaucoup étonné, c'est que la demande de soutien financier pour le sport d'élite au niveau professionnel n'a pas été renforcée. Les grandes manifestations commerciales cherchent et trouvent ellesmêmes l'apport financier dont elles ont besoin auprès de sponsors.

Max Stierlin: J'aimerais souligner que le sport se différencie en domaines distincts qui ne peuvent être soutenus financièrement dans la même proportion par les deniers publics. Certains de ces domaines peuvent encore et toujours être considérés comme utiles à la communauté tandis que d'autres semblent plutôt voués à la commercialisation. Nous devons en tirer les conséquences. M. Trosien de la Fédération allemande de sport et le professeur Chappelet nous ont indiqué quelques pistes.

Urs Baumgartner: Le sport, en Suisse, fait partie d'un système en réseau. Chaque modification à quel niveau que ce soit touche le réseau dans son ensemble. Le soutien au sport a besoin de l'approbation de la société, notamment des non-sportifs.

Le mot de la fin...

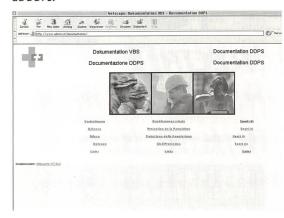
Max Stierlin: Le symposium a été une discussion ouverte, sans réflexes de défense de part et d'autre, il faut le souligner. Il n'a pas été question de cas particuliers. Le sport d'aujourd'hui et de demain est une sorte de laboratoire qui reflète les mentalités de la société d'aujourd'hui et qui permet l'émergence de nouveaux modèles. Ce qui implique certaines contradictions et différences, mais ouvre aussi de nouvelles perspectives et de nouveaux champs de développement.

Recherche de documents, sur Internet également

Markus Küffer

I n'y a plus besoin de présenter la médiathèque de l'Office fédéral du sport, la plus complète en Suisse dans le domaine du sport. Outre la bibliothèque proprement dite, qui regroupe des ouvrages, des revues et des articles spécialisés sur tous les sujets

Sobriété de bon ton pour le site de documentation du DDPS.



touchant au sport et aux sciences du sport (médecine, pédagogie, psychologie, sociologie, histoire, droit, etc.), elle dispose d'une vaste collection de cassettes vidéo, de cassettes audio et de CD.

Sous l'adresse www.admin.ch/documentation, vous pouvez désormais consulter la liste des 15 000 titres qui ont été saisis de-

puis le 1^{er} septembre 1990 et commander ceux qui vous intéressent. La page d'accueil du site des services de documentation du DDPS se distingue par sa sobriété de bon aloi. Pour rechercher et commander les documents qui vous inté-

ressent à la médiathèque de l'OFSPO, il suffit de cliquer

dans la case correspondant à ce que vous recherchez (document imprimé ou vidéo). En cas de problème, l'internaute pourra consulter le Mode d'emploi en cliquant sur le bouton adéquat. Il convient de signaler que la qualité des recherches effectuées via Internet ne peut pas être aussi affinée que par le biais des banques de données traditionnelles et que les résultats des recherches doivent être maniés avec la prudence et la rigueur qui s'imposent. Bien entendu, le personnel de la médiathèque de l'OFSPO se tient à votre entière disposition pour répondre à toutes vos questions.

Vous trouverez d'ailleurs tous les numéros de téléphone et de fax nécessaires ainsi que les adresses électroniques des collaborateurs concernés sur la première page du site de la médiathèque. Enfin, comme il se doit pour un office, les différentes banques de

www.admin.ch/documentation

données sont présentées dans les trois langues du pays, ainsi qu'en anglais. Dans une étape ultérieure, la page d'accueil de la médiathèque de l'OFSPO sera adaptée par les responsables de la médiathèque au moyen d'une nouvelle page d'accès qui comportera des rubriques supplémentaires.

CFS

Faire face aux changements

es travaux de la Commission fédérale de sport (CFS) portent en ce moment sur deux sujets différents: d'une part, la nouvelle péréquation financière entre cantons et Confédération qui englobe la question des 3 heures d'éducation physique obligatoires à l'école; d'autre part, la réforme de la commission elle-même.

En ce qui concerne ce second sujet, les travaux effectués visent à redéfinir les compétences et les tâches de la CFS. Pour faire face aux importants changements qui sont intervenus dans le monde politico-sportif ces dernières années – fusion de l'ASS et du COS et création de l'AOS, passage du DMF au DDPS et de l'EFSM à l'OFSPO –, la CFS doit chercher à assouplir et à rationaliser son fonctionnement. Ses structures, ses sous-commissions et ses organes de suivi doivent être adaptés à la situation spécifique de la Suisse et aux besoins actuels. Un groupe de travail, composé de représentants de la CFS, de la CDIP, de l'OFSPO, de l'AOS et d'une spécialiste issue du milieu médical, et dirigé par le président actuel de la CFS, Hans Höhener, présentera d'ici la fin de l'année une proposition à Adolf Ogi, chef du DDPS.

Quant à la question brûlante des trois heures hebdomadaires d'éducation physique à l'école, la CFS s'est clairement prononcée en faveur d'un assouplissement du régime, mais contre tout démantèlement de l'enseignement de l'éducation physique.

Changement au secrétariat général, également

Le nouveau secrétaire général de la CFS, Cornel Fuchs, est entré dans sa nouvelle fonction au début du mois d'août. Il a succédé à Ursula Blatter-Bachmann qui, après une année à la tête du secrétariat de la commission, a repris un poste à la direction du département de la santé du canton de Zurich suite à son mariage en iuillet

Cornel Fuchs est maître d'éducation physique II. Il dispose également d'une formation d'employé de commerce ainsi que de solides connaissances dans le domaine des relations pu-

bliques puisqu'il vient de terminer une formation d'une année à l'Institut suisse de relations publiques (ISRP). Après ses études de maître d'étude d'éducation physique à l'Université de Bâle (1982–1987), Cornel Fuchs a œuvré dans le domaine de l'éducation avant de devenir responsable de la formation à l'Office des sports du canton de Bâle-Campagne (1992–1995), puis chargé d'information à la société d'électricité de Laufenburg

(1995–1999). Cornel Fuchs est père de trois enfants et habite à Langenbruck (BL).



Cornel Fuchs, nouveau secrétaire général de la CFS.





Vente de vêtements de gym

Pflanzerfeldstrasse 48 5445 Eggenwil Telefon: 056/631 01 00 Telefax: 056/631 01 03



Demandez et liste de prix!





